

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUIN 2017

Le conseil municipal s'est réuni le mercredi 7 juin 2017, à 19 heures, sous la présidence de Jean Marcel LAZZERINI, maire.

Présents : LAFAYE Jean René, FRADIN François, BASMAISON Odile, SAINT-ANDRÉ Bernard, COGNET Vanessa, DIOT Claude, FRADIN Jacky, GIRÉ Frédéric, GRIMAUD Catherine, LE GUEN Delphine, MOULINOUX Laurent, MY André, POYET Marie-Claude

Absent excusé : DIOT Henri (pouvoir à LAZZERINI Jean Marcel)

1. AGENCE POSTALE COMMUNALE

Le maire informe le conseil municipal que les différentes aides sollicitées pour l'aménagement de la mairie et de l'Agence Postale Communale sont en passe d'être accordées. Il convient donc désormais de passer à la réalisation du projet. Le maire propose dans un premier temps d'organiser une réunion des élus avec les services de La Poste et l'architecte.

Le maire informe par ailleurs le conseil municipal que Monsieur Pierre-Michel RIAUX, architecte DPLG, a été retenu pour la maîtrise d'œuvre du projet « aménagement d'une agence postale communale » comprenant toutes les missions qui lui sont confiées dans ce projet. Le maire précise que ses honoraires sont fixés à 10 % du montant HT des travaux. Le conseil municipal confirme ce choix, toutes les missions qui lui sont confiées et charge le maire de signer les contrats et régler les honoraires correspondants.

2. RENOUVELLEMENT ADHESION BDQE

Le Maire présente au conseil municipal un avenant à la convention, établi pour 2017, entre la commune et le Bureau Départemental de la Qualité de l'Eau.

Cet avenant propose :

- la prolongation de la convention jusqu'au 31/12/2017 ;
- la transmission des résultats au format numérique par messagerie électronique ;
- l'insertion des clauses relatives à l'hygiène et à la sécurité ;
- le transfert automatique de la convention en cas de transfert de compétence en cours d'année.

Le Conseil municipal, décide de prolonger l'adhésion à cette prestation pour l'année 2017 et charge le Maire de signer l'avenant à la convention.

3. VENTE DE BIEN DE SECTION

Un habitant du hameau du Pilard souhaite se porter acquéreur d'un bien de section. Les élus disponibles se rendront sur place afin de rencontrer le demandeur, le mercredi 14 juin 2017 à 19h.

4. BUREAU ELECTORAL 11 ET 18 JUIN

Le conseil municipal définit l'organisation du bureau de vote pour les élections législatives des 11 et 18 juin 2017.

5. AFFAIRES DIVERSES

Vélos électriques

Le maire informe le conseil municipal de la mise à disposition de deux vélos électriques par la communauté d'agglomération « Vichy Communauté » à la commune.

Classe de neige

Odile BASMAISON indique au conseil municipal que le directeur de l'école a exposé à l'occasion de la réunion du conseil d'école son souhait d'organiser une classe de neige dans les Alpes. Le conseil municipal donne un accord de principe pour que la commune participe au financement de ce projet.

Marché

Vanessa COGNET et Delphine LE GUEN font un point sur le projet de création d'un marché de produits alimentaires. Ce dernier aurait lieu le mercredi soir entre 17h et 19h sur la place de la Poste.

Blason

André MY propose d'organiser une consultation des habitants de Ferrières à l'occasion des prochaines élections législatives. Les modèles des blasons proposés seront exposés dans une salle attenante au bureau de vote.

La séance est levée à 21h30

Compte rendu vu par le Maire

Secrétaire de séance François FRADIN